



## Conseil municipal du 26 janvier 2021

### Compte-rendu

Le vingt-six janvier deux mil vingt et un, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier électronique du 19 janvier 2021, s'est réuni, à la salle des fêtes Carillon - 111, rue de la République - en séance publique, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, Maire

Membres :		<b>Présents :</b> CHENAUD Fabrice, Maire, DARGAUD Fernand, CALLSEN Marie-Christine, DESCAVE Guillaume BURDIN Cécile et PRAS Béranger, Adjoint ; TRAMBOUZE Marie Claude, BRETON Bernard, PORTERAT Chantal, GALICHON Alain, PEGON Christophe, JOLY Nathalie, PONTET Nelly, FRBEZAR Johann, BERRAUD, Elodie GUILLIN Karene, BRUET Thibault et LABROSSE Nadège, conseillers municipaux.
- en exercice :	19	
- présents :	18	
- votants :	18	
- pouvoirs :	0	
Quorum :	10	<b>Excusé :</b> BOURNAS Jean-Paul

Secrétaire : Fernand DARGAUD - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Présence de Jérémie LACROIX et Clotilde ROBIN conseillers départementaux du canton de Charlieu : présentation des compétences et des aides du Département

\*\*\*\*\*

### Approbation des procès-verbaux des réunions du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et du 5 janvier 2021

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et procès-verbaux des réunions du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et du 5 janvier 2021.

Remarque de Mr Breton Bernard, conseiller municipal concernant la réunion du 5 janvier 2021

Il fait part de mises en garde sur internet relatives à la mise en place de terrains synthétiques cancérigènes. Mr le Maire informe qu'effectivement la première génération des terrains synthétiques mais aussi d'aires de jeux contenaient des matériaux recyclés sanitaires non conformes. Ce point déjà abordé entre adjoints ne manquera pas de vigilance au moment de la réalisation de l'opération.

### Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Fabrice CHENAUD, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions :

- du bureau municipal n°13 du 15 décembre 2020 : sans observation ;
- du conseil communautaire du 17 décembre 2020 : sans observation ;
- du bureau municipal n°1 du 4 janvier 2021 : sans observation.

### Décisions du maire : rendu compte au Conseil municipal

Le Conseil municipal prend connaissance des décisions du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 16 juin 2020. Mr le Maire a pris une décision de non préemption sur la propriété bâtie au 1992, chemin du Chevrenay

### Désignation membres de la commission urbanisme

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le conseil municipal à l'unanimité, désigne

- Vice-président : DESCAVE Guillaume
- BOURNAS Jean -Paul
- FRBEZAR Johann
- GALICHON Alain
- PEGON Christophe
- PRAS Béranger

## Budget assainissement : assujettissement à la TVA

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la poursuite de l'assujettissement à la TVA du budget assainissement

## Demande de subventions

- régionale - Bonus relance 2020-2021
- auprès du SIEL - Résolution 2021
- auprès de l'Etat - DSIL 2021

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Dans le cadre de la rénovation de la chaufferie des bâtiments de Carillon, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région, du Siel et de l'Etat.

## Vote des subventions de fonctionnement 2021

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'octroi de subventions aux associations demandeuses et autorise le versement de 30 € pour tous les jeunes de ST NIZIER SOUS CHARLIEU scolarisés dans des établissements professionnels, agricoles ou familiales pour toute demande en cours d'année.

## Achat de fournitures scolaires pour les écoles de la commune : fixation du montant par élève

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 66 € par élève inscrit dans les deux écoles de la commune l'allocation pour l'achat de fournitures scolaires, soit 8 976 € pour les 136 élèves de l'école publique et 5 610 € pour les 85 élèves de l'école privée Notre-Dame des Vignes.

## Approbation subventions versées à l'école privée Notre-Dame des Vignes en 2021

Fabrice CHENAUD, Maire ; Cécile BURDIN, Adjointe au maire et Chantal PORTERAT, Conseillère municipale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le montant des subventions allouées à l'école privée Notre-Dame des Vignes de ST NIZIER SOUS CHARLIEU et inscrites au budget primitif principal 2021 comme suit :

frais de fonctionnement matériel des classes :	35 502.92 € à l'OGEC
fournitures scolaires :	5 610.00 € à l'OGEC
Projets ciblés	2 580.00 € à l'APEL

## Ouverture par anticipation d'un crédit budgétaire pour la section d'investissement 2021 - Achat purificateurs d'air

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à la majorité, refuse d'engager la dépense d'acquisition de purificateurs d'air.

## Subvention au CCAS

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, alloue une subvention d'un montant maximum de 4 000 € au Centre communal d'action sociale pour participer à son fonctionnement.

## Choix énergie verte groupement achat électricité et gaz

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil Municipal refuse, à la majorité, d'intégrer une part d'énergie verte dans le cadre des futurs marchés d'achat groupés d'électricité et de gaz pour la période du 1<sup>er</sup>/07/2021 au 31/12/2024 coordonnés par le SIEL TE Loire.

## Modification du tableau des effectifs - avancement de grade

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, crée un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à partir du 26 janvier 2021 et supprime un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

## Revalorisation du montant plafond RIFSEEP - catégorie B

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Compte tenu de l'inclusion de certaines indemnités, le Conseil municipal, à l'unanimité, revalorise le plafond du RIFSEEP.

## Plan de formation 2018-31/08/21 au profit des agents de la commune de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prolonge le plan de formation des agents jusqu'au 31 aout 2021 et approuve le règlement de formation mis à jour qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation dans le respect des droits et obligations applicables en matière de formation.

## Remboursement frais de visites médicales aux agents

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à rembourser les honoraires payés par les agents lors de visites médicales obligatoires.

## Aliénation immeuble situé au 37 rue de l'église

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Fernand DARGAUD, Adjoint au maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, revoit et fixe le prix de vente de l'immeuble situé au 37 rue de l'église à 65 000 €.

## Questions diverses

Point sur le marché communal à la demande de Mme GUILLIN, conseillère municipale

Au moins deux exposants habituels sont présents chaque semaine pour la vente de légumes et de fromages. Il est possible également de commander de la viande par le GAEC de la Grange blanche. Malgré la crise sanitaire privant ce marché d'animations, la mise en place du couvre-feu et la période hivernale, le marché vit.

Point Covid à la demande de Mme PORTERAT, conseillère municipale

Le Département de la Loire reste sur un plateau haut concernant les personnes infectées par le Covid 19. L'EHPAD de St Nizier sous Charlieu qui a connu une dizaine de cas de Covid depuis le début de la crise devrait recevoir ses premiers vaccins début février.

Fermeture 4<sup>ème</sup> classe à l'école privée

Mr le Maire informe qu'il a adressé un courrier à Mr l'Inspecteur académique pour demander le maintien de la 4<sup>ème</sup> classe à l'école privée dans l'attente de bien apprécier l'évolution de l'effectif. Courrier dans lequel il fait part de son étonnement sur l'annonce de cette fermeture de classe ouverte seulement depuis un an. En cette période crise, les enfants n'ayant pas toujours pu suivre l'ensemble des cours c'est un moyen de maintenir un niveau scolaire.

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le 23 février 2021.

La séance est levée à 22 heures 30

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 26 janvier 2021.

Le secrétaire de séance,  
Fernand DARGAUD



Le Maire,  
Fabrice CHENAUD

